

Dans la famille aussi, l'argent se donne un genre

La chercheuse Céline Bessière prouve que les femmes sont pénalisées dans les moments clés de la vie de famille. Elle donne une conférence pour le Printemps des Fameuses, vendredi.

Entretien

Céline Bessière, professeure de sociologie à l'Université Paris-Dauphine et coautrice de *Le genre du capital : Comment la famille reproduit les inégalités*, Éditions La Découverte, 2020.

Dans vos recherches, vous vous intéressez aux inégalités hommes femmes face au patrimoine familial. Pourquoi est-ce un enjeu important ?

Les inégalités de revenus sont bien connues, mais on ignore souvent celles liées au patrimoine, c'est-à-dire l'écart entre ce qui est possédé par les hommes et les femmes. Contre toute attente, cet écart se creuse : il est passé de 9 % en 1998, à 16 % en 2015. Et cela continue d'augmenter.

C'est une thématique sur laquelle les recherches sont récentes. Parce qu'il est difficile de mesurer cette inégalité : les déclarations de patrimoine se font souvent à l'échelle d'un ménage ou d'un foyer fiscal. Mon livre, coécrit avec Sibylle Gollac, rassemble vingt ans d'enquêtes et de travaux. Dans chaque famille étudiée, on a rencontré plusieurs personnes apparentées : c'est en confrontant les regards qu'on parvient à mettre en lumière les inégalités et les sentiments d'injustice ressentis par les unes ou les autres.

Dans la marche normale d'un couple ou d'une famille, on ne parle pas tous les jours de son patrimoine. Il y a deux moments clés où l'on peut mesurer l'appauvrissement des femmes liées à des décisions économiques et juridiques prises par la famille : les séparations conjugales et les successions.

« Filles et fils n'héritent pas des mêmes types de biens »

Pourquoi ces deux événements familiaux pénalisent-ils les femmes ?

Dans le cadre du couple, l'inégalité patrimoniale s'accroît pour plusieurs raisons : d'une part car les gens se marient moins, ils font « patrimoine à part » et regroupent de moins en



Pour le Printemps des Fameuses, la chercheuse Céline Bessière interviendra, vendredi, dans une conférence à suivre en ligne.

PHOTO : JULIETTE FRADIN

moins leurs revenus (qui restent, en majorité, supérieurs pour les hommes). D'autre part, quand ils se marient, les couples choisissent de plus en plus le régime de séparation de biens, en particulier les couples les plus fortunés et les plus inégalitaires sur le plan patrimonial. Enfin, une troisième raison est qu'il y a aujourd'hui un niveau très élevé de divorces. Rappelons qu'après une séparation, les femmes perdent en moyenne 20 % de revenus, les hommes, 3 %.

Concernant les successions, on observe des inégalités entre les enfants. Les filles et les fils n'héritent pas des mêmes types de biens. Les fils, et surtout les aînés, héritent des biens structurants : entreprises familiales et maisons de famille. Les filles héritent davantage de compensations en argent. Nos enquêtes de terrain avec des notaires nous ont fait comprendre que cette répartition était foncièrement inégale : une fois les biens répartis, il faut évaluer le

montant de la compensation pour les autres héritiers. Et on observe souvent des processus de sous-évaluation des biens structurants, même lorsque les héritiers s'entendent bien. D'autant que les biens immobiliers ou les entreprises prennent de la valeur avec le temps, pas l'argent ; et qu'il y a parfois des biens qui n'apparaissent pas sur l'inventaire...

En fait, nos recherches montrent que la famille n'est pas une instance redistributrice des richesses. Elle favorise les plus favorisés. On appelle cela les « stratégies familiales de reproduction » : les parents rêvent pour leurs enfants d'une ascension sociale, ou au moins du maintien de leur statut social. Dans les faits, cela signifie transmettre le capital à ceux qui sauront – sur le papier – le mieux le faire fructifier. Et donc, à ceux qui ont déjà des revenus plus élevés : très souvent les hommes.

Ces inégalités semblent bien ancrées... Comment éviter de les reproduire ?

Il faut déjà comprendre que c'est un enjeu complexe, qui s'articule autour d'autres inégalités : de classes socia-

les, de générations, de rapports raciaux... Toutes ces thématiques ne peuvent se penser séparément.

Ensuite, c'est moins dans la loi que ça se joue, que dans la pratique de cette loi au quotidien. Formellement, le droit français est aujourd'hui égalitaire – bien qu'on revienne de loin sur le sujet. Il a fallu attendre 1804 pour que les filles ne puissent plus être déshéritées, et 1965 pour que les femmes mariées puissent avoir un compte en banque à leur nom et gérer leur patrimoine. Mais les lois mettent du temps à avoir des effets. C'est tout le décalage entre la loi et les pratiques, qui se poursuivent dans les familles et maintiennent – voire aggravent – les inégalités dans les faits.

Pour contrer cela, tout ce qui peut encourager la redistribution en dehors du cercle familial, notamment vers la moitié de la population qui n'a pas de patrimoine, permettrait de réduire tout à la fois les inégalités de genre et de classe. L'héritage universel... Utopique, mais pourquoi pas !

Recueilli par Marie COURVASIER.

4 saisons

Cette année, le Printemps s'étend de mars à... novembre. Après la première session consacrée à l'argent, ce 26 mars, les Fameuses déclineront trois autres journées thématiques : sur l'amour, le 24 juin, la santé, le 20 septembre, et le bonheur, le 4 novembre. Une division en plusieurs dates, qui sécurise la programmation en ces temps incertains, et qui « montre aussi que le sujet a sa place toute l'année, pas seulement en mars ».

Dix conférences interrogeront les inégalités

« Ce n'est une découverte pour personne : dès qu'il est question d'argent, les femmes sont moins aux avant-postes », constatent les Fameuses, collectif nantais engagé pour l'égalité. Cette année, elles ont décidé de consacrer la première journée de leur festival éponyme à la thématique de l'argent.

Vendredi, dix intervenantes (chercheuses, cheffes d'entreprises, consultantes...) proposeront des conférences autour de cette « **matrice des inégalités femmes hommes** ».

Outre Céline Bessière et Sibylle

Gollac et leur intervention sur le patrimoine, on entendra parler salaires, retraites, mais aussi gouvernance des banques, facilité de levées de fonds, coût du travail domestique ou encore choix de consommation...

Covid oblige, le festival nantais a été « **complètement réinventé** ». La huitième édition se tient intégralement en ligne, avec des intervenantes en visioconférence et des sessions de questions-réponses virtuelles. Renseignements sur leprintempsdesfameuses.com. Événement gratuit, sur inscription.

Grande rigolade sur les discours du gouvernement

Proposition-performance d'hier, au théâtre Graslin occupé depuis quinze jours par les professionnels du monde de la culture : inviter à rire aux éclats sur les discours officiels sur la pandémie.

Prendre place sur des chaises installées très minutieusement à 1,5 m d'intervalle face au théâtre et rire le plus fort possible. C'est l'idée du jour et l'invitation lancée, ce mercredi, par les occupants du théâtre Graslin au public, à l'issue de l'agora journalière.

Durant dix minutes, rire aux éclats, rire à gorge déployée, comme devant le spectacle d'un humoriste ou d'un concerto de blagues, sachant qu'il était question de rire sur les « grands » discours des politiques depuis le début de la pandémie.

Parmi les extraits choisis, avec en bonus d'ouverture, la Marseillaise, le président Macron invitant à enfoncer le tigre, Franck Riester, ministre de la Culture avant Roselyne Bachelot, assurant il y a donc déjà plusieurs mois que « **fort de cette sécurité sanitaire, les artistes pourront réenchanter notre pays. On retrouvera le fil de la création...** »

Teintés de jaune, les rires redoublent. Ils retiennent sur ces mots de mars 2020 du Président : « **Ne renonçons à rien. Surtout pas à rire, sur-**

tout pas à chanter... Et nous ne renoncerons pas aux terrasses, aux salles de concert. »

« **En réécouter ces discours des politiques, on ne peut que rire**, exprime Didier Loiget, comédien du théâtre occupé. **On se rend compte de leurs contradictions, de promesses vaines, de mensonges et de leur ridicule... Faut-il en rire ou en pleurer. Nous avons choisi d'en rire et en faire rire !** » Une passante qui a pris place sur une chaise, remercie. Comme après une séance de rigologie. « **Ça fait du bien de rire en ce moment. On ne rit plus. Tout est tellement déprimant. Et rire ensemble, c'est encore mieux.** »

Ce jeudi et vendredi, un bureau d'embauche du CHU

Sur le même mode du rire jaune et de la mise en scène, mais pour une cause sérieuse, ces jeudi et vendredi, entre 13 h et 15 h, les occupants du théâtre Graslin et la CGT CHU de Nantes mettront en place un « **bureau d'embauche afin que nous puis-**



Rire mais rire le plus fort possible sur les « grands » discours sur la pandémie, c'était la consigne de la performance lancée par les occupants du théâtre Graslin, ce mercredi, à l'issue de l'agora.

PHOTO : OUEST-FRANCE

sions transmettre des candidatures spontanées à la direction du CHU de Nantes qui nous oppose un souci de recrutement ».

Véronique ESCOLANO.

Repéré pour vous

Deux théâtres nantais dans la ville samedi 27 mars

« Les spectateurs ne peuvent plus venir dans nos théâtres, alors les personnages des pièces vont sortir dans la rue. » Ce samedi, le théâtre La Ruche, le théâtre du Cyclope et la Bouche d'Air s'associent pour aller à la rencontre des Nantais. « **Ce ne sont pas des spectacles qu'ils vont jouer, mais des petits bouts des Vertiges de l'amour, d'après Georges Courteline, ou des 7 jours de Simon Labrosse, pour interpeller le public et apporter du rire, de la surprise, de la bonne humeur...** » La Ruche avait déjà participé à l'opération « Ouvrons nos théâtres », le 30 janvier.

Samedi, entre 14 h 30 et 17 h, on les croiera au détour d'une rue, d'une descente de marches, de carrefour... et finalement place Graslin, où ils termineront leur pérégrination « **pour prêter main-forte au mouvement d'occupation national. Tout cela**



PHOTO : ANNE GROISARD

dans le respect des gestes barrière ».

Des mots doux destinés à rappeler que « **la culture est essentielle** » se baladeront avec les personnages, sur des pancartes, comme cette maxime d'Einstein : « **La logique vous mènera d'un point A à un point B, l'imagination vous mènera partout.** »

L'image du jour

Des fils suspendus sur le chantier de La Poste

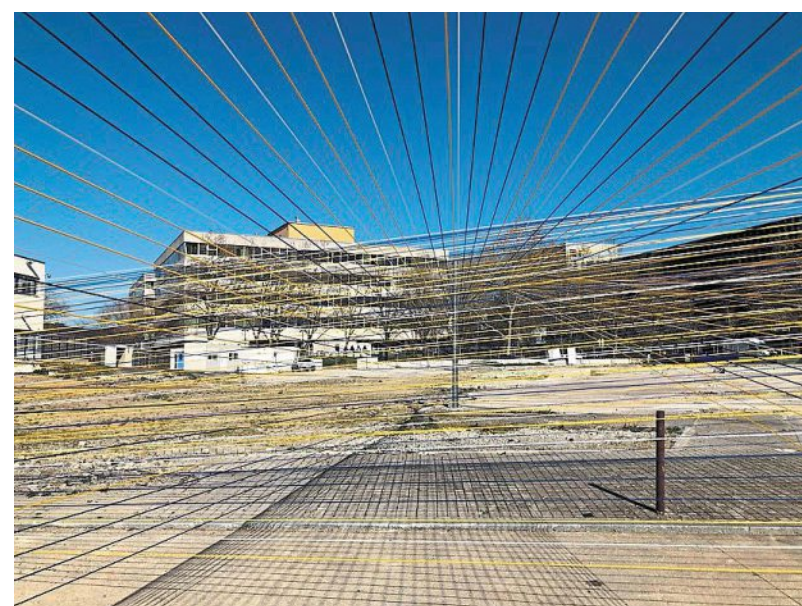


PHOTO : OUEST-FRANCE

Pour ne pas laisser en friche le chantier en retard à cause de la crise sanitaire, sur l'Île de Nantes, La Poste a fait un appel à projets. La galerie Sabrina a remporté l'appel d'offres et a proposé à l'artiste Charlotte Barry d'investir le terrain en créant une œuvre.

Deux injonctions : les couleurs, bleu et jaune, et les fils. « **En partant de ça, j'ai voulu créer un volume, une architecture qui rappelle le pont**

Malakoff, pas très loin », explique la jeune femme, qui a l'habitude de manier cet outil et ces couleurs dans son travail.

Jusqu'en mai, l'installation, intitulée *Station*, fera office de lieu de rencontre. « **Cette œuvre, c'est rappeler que La Poste entretient les connexions avec les gens** », raconte Charlotte Barry. Et aujourd'hui, grâce à ce projet, le groupe tisse un lien avec le monde de la culture.

L'initiative

Exposez vos œuvres aux fenêtres !

Dans la nuit, le collectif Dyön a installé, sur une façade d'immeuble à côté du château des ducs de Bretagne, un tableau. Ces étudiants en scénographie invitent les artistes nantais à suivre ce mouvement lancé sous hashtag « **Art Ô Carreaux** ».

Ils veulent alerter sur l'impact des mesures prises par le gouvernement. « **La culture sera sans doute impactée sur le long terme, et nos études le sont d'ores et déjà pour certains** », explique le collectif.

En plus du soutien apporté au monde et aux acteurs de la culture, ce mouvement permet de rendre l'art plus accessible. « **Nous voulons que les frontières sociales s'effacent grâce à ce partage créatif** », écrivent-ils.



PHOTO : OUEST-FRANCE

À votre service



Fenêtres, portes, volets



- Dépannage / Pose volet roulant
 - Réparation / Pose store-banne
 - Pose / Motorisation portail, porte de garage, clôture
 - Automatismes / Domotique
 Partenaires : DEA, BUBENDORFF, SOMFY, FAAC, CAME

37 Route de La Montagne 44220 COUÉRON
 Tél. 02 40 86 13 13 / 06 63 30 08 05
 contact@avr-iaud.fr